

DELIBERATION N°67/2018

Le **Mardi 28 août 2018** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 10/08/2018

Nombre de membres en exercice : 25

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CHY METROPOLE-CŒUR DES BAUGES	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert	x			ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier				DYEN Michel	x
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric	x			CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GARZON Philippe		x		ROTA Michel	
	GAUDIN François		x		GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	COURTOIS Gilbert			x	ZUCCHERO pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude	x			COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves		x		GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul		x		BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTEISE	DANIS Georges		x		SILVESTRE Maxime	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			FRAISSARD Jean-Claude	
	PENNA Jean-Luc	x			EMPRIN Alain	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle			x	MITHIEUX Lionel	

TOTAL 12 5 7

TOTAL VOTANTS 18 1

TOTAL VOIX 25

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20180828-DEL67-2018-DE
Date de télétransmission : 30/08/2018
Date de réception préfecture : 30/08/2018

DELIBERATION N°67/2018

Objet : RETROCESSION

Opération : 16-277 - Hameau Solaire

Demandeur : ST JEAN d'ARVEY

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 31/05/2024

Acquéreur désigné : Mme GREVELLEC et Mme CLAYES

A l'occasion du bornage de la zone du hameau solaire que les services de l'EPFL ont constaté que les limites séparatives avec des propriétaires voisins et par ailleurs vendeurs n'étaient pas correctes. L'engagement a été pris de régulariser cet état de fait.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint Jean d'Arvey	E2199	L'Eglise	10 m ²	A Mme GREVELLEC		1€
	E2198		38 m ²	A Mme GREVELLEC pour usufruit et Mme CLAYES pour nue-propriété		
TOTAL			48 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus, au prix indiqué, à Mme GREVELLEC et Mme CLAYES.

Le 30/08/2018
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20180828-DEL67-2018-DE
 Date de télétransmission : 30/08/2018
 Date de réception préfecture : 30/08/2018